

# Eglise en Saint Amandois

Paroisse Saint Amand

Paroisse Sainte Croix

Paroisse Notre Dame de Grace

Année 2023 n°427

Septembre 2023

## EDITO

*A propos de ceux qui partent ou qui arrivent, qui sont restés ou qui reviennent ...*

Ordonné le 17 juin 2001, je suis arrivé à St Amand comme vicaire du Père Jean-François Breton, en septembre suivant, pour passer ici mes 4 premières années de ministère. 22 ans plus tard, c'est donc ma seconde nomination au service de ces paroisses, comme curé-doyen cette fois.

Avant toute chose, lorsque j'ai quitté St Amand au cours de l'été 2005, c'était pour devenir vicaire du Père Joël Massip à Châteauroux.

Et lorsqu'à mon tour, je suis devenu curé en septembre 2008, il a été mon doyen. Nous avons donc quelques années de travail en commun, dans la même équipe de prêtres et sur le même territoire. C'est dire que j'ai une petite idée de la manière avec laquelle Le Père Joël laboure le terrain paroissial et assume la conduite pastorale des communautés auxquelles il est envoyé. Pour cette raison, c'est avec un gros a priori de confiance que je reviens en Saint Amandois pour lui succéder, intimement convaincu qu'avant même de redécouvrir le terrain, je peux d'ores et déjà le remercier vivement pour l'héritage qu'il me lègue.

Ainsi donc, un grand merci à toi Joël, pour les années passées ici et le travail effectué ; un grand merci à tous ceux qui, avec toi, ont porté la charge pastorale et assumé le poids des jours au service de l'Évangile.

... / ...

### Dans ce numéro:

Pages 1 : Editorial

Page 2 : Editorial suite

Page 3 : Messes

Pages 6-7 : Agenda

Page 8-9 : Journée des migrants

Page 10 et 11 : jubilé de Ste Thérèse

Page 12 : Nos défunts, mariages et baptêmes

Bien entendu, je veux aussi remercier ceux qui restent : membres des diverses équipes paroissiales qui, au quotidien, s'efforcent d'organiser et de vivre la Mission pour faire connaître l'Évangile à nos contemporains. Car le prêtre qui arrive en mission dans une communauté est avant tout un chercheur de Dieu en quête du Christ. Et prévenu par l'ange du matin de Pâques, nous savons bien que le ressuscité "nous précède en Galilée". C'est donc chez vous que j'ai rendez-vous avec lui. Il sera là, parce qu'il l'a toujours été, mais je sais (d'expérience maintenant) que c'est vous, fidèles des paroisses de Charenton, d'Orval et Saint-Amand, qui me révélez sa présence. Alors j'insiste, je vous remercie de votre Foi, de votre Espérance et de votre Charité, qui me promettent la grâce de pouvoir retrouver le Christ.

Evidemment, j'arrive avec une expérience et des expériences que je n'avais pas lors de ma première nomination. J'arrive aussi avec des souvenirs, d'événements et de projets réalisés autrefois. J'arrive avec des aspirations et des envies bien entendu. Mais je porte en moi le désir et l'intention de me désencombrer de tout cela, pour m'efforcer d'être parmi-vous avec un regard neuf. Car, ce que nous avons à recevoir, pour le vivre et l'annoncer, c'est l'Évangile, la "bonne nouvelle" ! Et pour cela, il convient de rendre à ce mot toute sa densité et sa profondeur de sens : qu'est-ce que Dieu fait surgir de bon dans l'inattendu de sa grâce, dans l'inédit de sa présence, dans le re-nouvellement de sa promesse? Et, comment ensemble, allons-nous discerner ce à quoi il nous invite désormais ?

Or, notre disponibilité au "re-nouvellement" de la Promesse, suppose de consentir et d'entrer dans une pauvreté parfois déchirante : celle qui nous fait renoncer à "nos projets pour Dieu", afin de servir "le projet de Dieu" ! Et de fait, il y a là quelque chose de difficile à vivre. Car il s'agit de renoncer à ce qui est louable, légitime, et qui émane de notre amour, de notre désir de servir et de faire grandir l'Église de Jésus-Christ. Mais reconnaissons avec une humble lucidité spirituelle que "nos projets pour Dieu" ne sont pas d'emblée "les projets de Dieu". Or, dans une Église qui nous semble parfois en "état d'urgence pastorale", nous n'avons plus tellement de temps à perdre pour nous épuiser dans d'autres choses que le projet de Dieu ! Aussi, la priorité d'aujourd'hui, et pour moi qui m'appête à devenir pasteur au service de vos paroisses, c'est de discerner ce projet de Dieu, ce à quoi il nous appelle, y compris sur des chemins inédits et que nous n'aurions pas choisis par nous-mêmes !

C'est donc avec cette intention, et sincèrement confiant en ceux qui m'accueillent, que j'arrive au milieu de vous, pour qu'ensemble, à la mesure et au gré de la grâce, nous allions aux chemins de l'Évangile.

*Père Patrick Guémapain. Cné*

## MESSES QUOTIDIENNES

Beaucoup d'entre vous le savent ou s'en doutent : les prêtres sont invités à rechercher la sainteté, en usant des moyens que l'Église, inspirée par l'Évangile, préconise pour cela. Et bien entendu, au nombre de ces moyens et sans aucun doute le plus éminent, il y a la célébration de l'eucharistie.

C'est la raison pour laquelle le droit de l'Église s'exprime ainsi : « ils (les prêtres) nourriront leur vie spirituelle à la double table de la Sainte Écriture et de l'Eucharistie ; les prêtres sont donc instamment invités à offrir chaque jour le Sacrifice eucharistique. » (CIC 1983, canon n°276, §2). De cette manière, la célébration de la messe, insérée avec celle de la liturgie des heures (le bréviaire), invite à faire plusieurs pauses dans la journée, pour se tourner vers Dieu. Il s'agit de sanctifier le temps en faisant en sorte qu'au fil des heures, la conversation avec Dieu ne connaisse pas d'interruption.

D'autre part, les fidèles demandent à ce que des messes soient régulièrement célébrées pour leurs intentions particulières : le salut des défunts, le mariage d'un jeune couple, mais aussi pour d'autres circonstances diverses et variées.

A cet effet, les prêtres reçoivent des "offrandes de messes" qu'ils se doivent bien entendu d'honorer en faveur de ceux qui comptent sur leur prière.

Mais tous n'ont pas le même rythme de vie et d'activité. Comme tout à chacun, il y a ceux qui "sont du soir", et ceux qui "sont du matin" ! Pour toutes ces raisons, en arrivant parmi-vous, je tiens à instaurer un nouveau rythme des messes quotidiennes. Ce rythme est celui qui me convient, car c'est mon devoir de veiller à ma "santé spirituelle", dont dépend la qualité de mon ministère à votre service. Et je ne saurais pour cela, négliger la célébration du mystère qui est source et sommet de la vie chrétienne.

.../...

Ensuite, ce rythme est régulier pour être aisément mémorisable par le plus grand nombre, ce qui, je l'espère, facilitera la participation de ceux qui le souhaitent. De plus, les nouveaux horaires devraient être plus compatibles avec l'agenda de ceux qui travaillent, bien qu'en la matière, il n'existe pas de solution magique qui convienne à tous.

Enfin, la célébration de la messe sera rattachée à celle des vêpres comme le permet et le prévoit la liturgie.

D'expérience, cette manière de faire est bonne à instaurer, car en cas d'absence imprévue du prêtre (maladie par ex.), ceux qui ont fait le déplacement peuvent célébrer ensemble cet office, de sorte que l'habitude se prenne et se vive d'une continuité quotidienne de la prière dans l'église paroissiale.

A partir du 05 septembre donc, la messe quotidienne sera célébrée à 18h, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi à l'église paroissiale de Saint Amand-Montrond, avec les vêpres intégrées dans la liturgie.

Le jeudi, la messe sera suivie d'un salut du St Sacrement (jusqu'à 19h). Le vendredi, il sera possible à ceux qui le souhaitent de se confesser immédiatement après.

Ce rythme est proposé "ad experimentum". Il pourra donc, à l'usage, être remis en cause.

De fait, comme vous le savez, votre curé sera aussi seul que son prédécesseur, sans vicaire ni prêtre retraité pour le seconder et le suppléer en cas de besoin. Or, il convient aussi d'aller célébrer l'eucharistie chez ceux qui ne peuvent plus rejoindre l'assemblée dominicale en EHPAD, par exemple.



### Inscriptions au catéchisme et à l'aumônerie

**Eveil à la foi (6 ans et 7 ans),**

**Catéchisme (à partir de 8 ans),**

**Aumônerie (collège, lycée)**

**LIEU : Au bureau du catéchisme et de l'aumônerie**

(Derrière l'église : salle Saint François)

18 rue Porte Verte 18200 Saint Amand Montrond

**HORAIRES : Réouverture du bureau le mardi 29 août 2023**

**Inscriptions possibles :**

**Le samedi 9 septembre 2023 de 9h30 à 18h sans interruption**

**Et les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h**

Afin de remplir le dossier, **merci de venir avec les photocopies du carnet de santé de votre enfant**, le livret de famille catholique si vous en avez un ou le certificat de baptême, une photo pour les nouvelles inscriptions.

Vous serez accueillis par des représentants du KT et de l'aumônerie qui vous remettront le planning de l'année, le fascicule sur l'aumônerie ou des informations sur le KT.

**Une cotisation de 40 €** est demandée pour aider au fonctionnement de l'année.

***Les enfants ou adolescents non baptisés***

***peuvent être également inscrits***

**Si par la suite, l'enfant ou l'adolescent demande le baptême, en accord avec ses parents, il pourra suivre une préparation en parallèle avec des étapes célébrées en paroisse.**

**Pour plus de renseignements veuillez contacter Elisabeth Boyer**

**au 06 46 66 15 77.**

# Septembre 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				<b>1er</b> <b>Journée de prière pour la sauvegarde de la création</b> 9h Rentrée St Joseph	<b>2</b> 18h30 Messe au revoir à Lignières	<b>3</b> 11h Messe au revoir à St Amand
<b>4</b>	<b>5</b> 18h Messe à SAM	<b>6</b> 18h Messe à SAM 19h EAP St François	<b>7</b> 18h Messe à SAM	<b>8</b> 18h Messe à SAM 19h réunion catéchisme et aumônerie et repas	<b>9</b> 9H30 Inscription catéchisme à St François <b>18h Pèlerinage à Charenton</b>	<b>10</b> 9h30 Messe à Charenton 11h Messe à St Amand
<b>11</b>	<b>12</b> 18h Messe à SAM 19h Réunion Equipes liturgiques St François	<b>13</b> 18h Messe à SAM 19h Réunion Conseil économique St François	<b>14</b> 18h Messe à SAM	<b>15</b> 18h Messe à SAM 19h Réunion parents catéchisme à Ste Anne	<b>16</b> 10h visio diocèse EF	<b>17</b> 9h30 Messe à Charenton 11h Messe à St Amand
<b>18</b>	<b>19</b> 18h Messe à SAM 19h Réunion parents Aumônerie à Ste Anne	<b>20</b> 18h Messe à SAM	<b>21</b> 18h Messe à SAM 17h Réunion EF à St François	<b>22</b> 18h Messe à SAM	<b>23</b> 10h Réunion catéchisme 3ème ,4ème année à Ste Anne	<b>24</b> 9h30 Messe à Charenton 11h Messe de rentrée à St Amand
<b>25</b>	<b>26</b> 17h Catéchisme 18h Messe à SAM	<b>27</b> 18h Messe à SAM	<b>28</b> 18h Messe à SAM	<b>29</b> 18h Messe à SAM	<b>30</b> 10h catéchisme 1 <sup>ere</sup> , 2 <sup>eme</sup> année à Ste Anne 19h AL Ste Anne	<b>1er octobre</b> 9h30 Messe à Charenton 11h Messe à St Amand





### Message du pape François

« Libres de choisir entre migrer ou rester » est le titre du Message du pape François pour la 109<sup>ème</sup> Journée du Migrant et du Réfugié qui sera célébrée le dimanche 24 septembre 2023.

Chers frères et sœurs !

Les flux migratoires actuels sont l'expression d'un phénomène complexe et articulé, dont la compréhension requiert une analyse attentive de tous les aspects qui caractérisent les différentes étapes de l'expérience migratoire, du départ à l'arrivée, en passant par un éventuel retour. Dans l'intention de contribuer à cet effort de lecture de la réalité, j'ai décidé de consacrer le message de la 109<sup>ème</sup> Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié à la liberté qui devrait toujours caractériser le choix de quitter sa propre terre.

« Libre de partir, libre de rester » était le titre d'une initiative de solidarité promue il y a quelques années par la Conférence épiscopale italienne comme une réponse concrète aux défis des migrations contemporaines. À l'écoute constante des Églises particulières, j'ai pu constater que la garantie de cette liberté est une préoccupation pastorale largement répandue et partagée.

« Après leur départ, voici que l'Ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte ; et restes-y jusqu'à ce que je te dise. Car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr. » » (Mt 2, 13). La fuite de la Sainte Famille en Égypte n'a pas été le résultat d'un choix libre, tout comme de nombreuses migrations qui ont marqué l'histoire du peuple d'Israël. Migrer devrait toujours être un choix libre, mais en fait, dans de nombreux cas, même aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Des conflits, des catastrophes naturelles ou, plus simplement, l'impossibilité de mener une vie digne et prospère dans leur pays d'origine contraignent des millions de personnes à partir. En 2003 déjà, saint Jean-Paul II déclarait que « construire les conditions concrètes de la paix, en ce qui concerne les migrants et les réfugiés, signifie s'engager sérieusement à sauvegarder avant tout le droit de ne pas

émigrer, c'est-à-dire de vivre en paix et dans la dignité dans sa propre patrie » (Message pour la 90<sup>ème</sup> Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié, n. 3).

« Ils emmenèrent leurs troupeaux et tout ce qu'ils avaient acquis au pays de Canaan et ils vinrent en Égypte, Jacob et tous ses descendants avec lui » (Gn 46, 6). C'est à cause d'une grave famine que Jacob et toute sa famille ont été contraints de fuir en Égypte, où son fils Joseph a assuré leur survie. Les persécutions, les guerres, les phénomènes climatiques et la misère sont parmi les causes les plus visibles des migrations forcées contemporaines. Les migrants fuient la pauvreté, la peur, le désespoir. Pour éliminer ces causes et mettre fin aux migrations forcées, nous avons besoin de l'engagement commun de tous, chacun selon ses responsabilités. Un engagement qui commence par le fait de se demander ce que nous pouvons faire, mais aussi ce que nous devons cesser de faire.

Nous devons nous efforcer de mettre fin à la course aux armements, au colonialisme économique, au pillage des ressources des autres, à la dévastation de notre maison commune.

« Tous les croyants étaient réunis et avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions et les partageaient avec tous, selon les besoins de chacun » (Ac 2, 44-45). L'idéal de la première communauté chrétienne semble si éloigné de la réalité d'aujourd'hui ! Pour faire de la migration un choix réellement libre, nous devons nous efforcer d'assurer à chacun une part équitable du bien commun, le respect des droits fondamentaux et l'accès à un développement humain intégral.

C'est le seul moyen d'offrir à chacun la possibilité de vivre dignement et de se réaliser personnellement et en tant que famille. Il est clair que la tâche principale incombe aux

pays d'origine et à leurs dirigeants, qui sont appelés à exercer une bonne politique, transparente, honnête, prévoyante et au service de tous, en particulier des plus vulnérables. Mais ils doivent être mis en mesure de le faire, sans être privés de leurs ressources naturelles et humaines et sans ingérence extérieure visant à favoriser les intérêts de quelques-uns. Et quand les circonstances permettent de choisir d'émigrer ou de rester, il faut encore veiller à ce que ce choix soit éclairé et réfléchi, pour éviter que tant d'hommes, de femmes et d'enfants ne soient victimes d'illusions hasardeuses ou de trafiquants sans scrupules.

« En cette année jubilaire vous rentrerez chacun dans votre patrimoine. » (Lv 25, 13). La célébration du jubilé pour le peuple d'Israël représentait un acte de justice collective : chacun pouvait retourner à sa situation initiale, avec l'annulation de toutes les dettes, la restitution des terres et la possibilité de jouir à nouveau de la liberté propre aux membres du peuple de Dieu » (Catéchèse, 10 février 2016). À l'approche du Jubilé de 2025, il est bon de se rappeler cet aspect des célébrations jubilaires. Un effort conjoint de chaque pays et de la communauté internationale est nécessaire pour garantir à chacun le droit de ne pas émigrer, c'est-à-dire la possibilité de vivre en paix et dans la dignité sur sa propre terre. Il s'agit d'un droit qui n'a pas encore été codifié, mais qui revêt une importance fondamentale, dont la garantie doit être comprise comme une coresponsabilité de tous les États à l'égard d'un bien commun qui dépasse les frontières nationales. En effet, les ressources mondiales n'étant pas illimitées, le développement des pays

économiquement les plus pauvres dépend de la capacité de partage qui peut être suscitée entre tous les pays. Tant que ce droit ne sera pas garanti – et le chemin est encore long – beaucoup devront encore partir à la recherche d'une vie meilleure.

« Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, j'étais nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (Mt 25, 35-36). Ces paroles nous exhortent à reconnaître dans le migrant non seulement un frère ou une sœur dans le besoin, mais aussi le Christ lui-même qui frappe à notre porte. C'est pourquoi, en œuvrant pour que toute migration soit le fruit d'un choix libre, nous sommes appelés à avoir le plus grand respect pour la dignité de chaque migrant. Cela implique d'accompagner et de gérer les flux de la meilleure façon possible, en construisant des ponts et non des murs, en élargissant les canaux pour une migration sûre et régulière. Où que nous décidions de construire notre avenir, dans le pays où nous sommes nés ou ailleurs, l'important est qu'il y ait toujours une communauté prête à accueillir, à protéger, à promouvoir et à intégrer chacun, sans distinction et sans laisser personne de côté.

Le chemin synodal que nous avons entrepris en tant qu'Église nous conduit à voir dans les personnes les plus vulnérables – et parmi elles de nombreux migrants et réfugiés – des compagnons de voyage particuliers, à aimer et à soigner comme des frères et des sœurs. Ce n'est qu'en marchant ensemble que nous pourrions aller loin et atteindre le but commun de notre voyage.

Pape François

Rome, Saint-Jean de Latran, 11 mai 2023

### Prière

Dieu, Père tout-puissant,  
donne-nous la grâce de nous engager avec ardeur  
en faveur de la justice, de la solidarité et de la paix,  
afin que soient assurée à tous tes enfants  
la liberté de choisir d'émigrer ou de rester.

Donne-nous le courage de dénoncer  
toutes les horreurs de notre monde,  
de lutter contre toutes les injustices  
qui défigurent la beauté de tes créatures  
et l'harmonie de notre maison commune.

Soutiens-nous avec la force de ton Esprit,  
pour que nous puissions manifester ta tendresse  
à chaque migrant que tu places sur notre route  
et répandre dans les cœurs et dans tous les milieux  
la culture de la rencontre et de la protection.





## Jubilé de Thérèse de Lisieux "Par La Confiance et L'Amour"

**150e anniversaire de la naissance de Sainte Thérèse  
100e anniversaire de sa béatification**

# 4 - 5 Novembre 2023

**CONTACT**

Service des Pèlerinages 23 rue Nicolas Leblanc 18022 Bourges Cedex

☎ Béatrice : 06 75 83 40 98    ✉ [pelerinage@diocese-bourges.org](mailto:pelerinage@diocese-bourges.org)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin par personne à remplir et à retourner avant le **30 septembre 2023**  
**Direction des Pèlerinages  
 Jubilé de Ste Thérèse  
 23 rue Nicolas Leblanc CS 90221  
 18022 BOURGES Cedex**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_  
 Adresse : n° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Adresse mail : \_\_\_\_\_  
 Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
 Personne à prévenir en cas d'accident : \_\_\_\_\_  
 Nom, adresse, téléphone : \_\_\_\_\_

Je serai logé(e) à l'hôtel de :  150 euros de Lisieux  
 simple (+18euros)  
 double avec 2 lits simples  
 double avec 1 lit double

Je demande à loger dans la même chambre que : \_\_\_\_\_

J'accepte de partager une chambre double en cas de nécessité  
 Oui     Non

Je prendrai le car à :  Bourges     Châteauroux

**Règlement :**  
 Je régle : pour une chambre double : 150 €  
 pour une chambre simple : 100 €

**Je dois la somme de :** \_\_\_\_\_ €  
 Règlement à envoyer à la Direction des Pèlerinages  
 Chèque : **ADD Direction des Pèlerinages.**  
 Copulément au règlement (à remettre pour la protection des données du 18 mai 2018, via le site [www.donnees-personnelles.fr](http://www.donnees-personnelles.fr) et de respecter les informations qui vous concernent sur votre carte bancaire et votre adhésion au Service des Pèlerinages - 23 rue Nicolas Leblanc, 18022 Bourges.

**J'autorise l'utilisation et la publication des photos et vidéos dans le cadre du pèlerinage de Lisieux :**  Oui     Non

Date : / / 2023    Signature : \_\_\_\_\_



### Jubilé de Thérèse de Lisieux "Par La Confiance et L'Amour"

**150e anniversaire de la naissance de Sainte Thérèse  
100e anniversaire de sa béatification**

# 4 - 5 Novembre 2023

**CONTACT**

Service des Pèlerinages 23 rue Nicolas Leblanc 18022 Bourges Cedex

☎ Béatrice : 06 75 83 40 98    ✉ [pelerinage@diocese-bourges.org](mailto:pelerinage@diocese-bourges.org)

## "PAR LA CONFIANC ET L'AMOUR..."



*"En ce 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, demandons à Sainte Thérèse de l'Espérance, patronne des missions, le grain d'encens pour nous rendre à l'œuvre, de lui offrir nos prières et nos pains communs et de lui offrir son cœur et son sang."*

*Styphane Pélissier*

### PROGRAMME

**Mercredi 4 Novembre 2023**

Trajet en car  
 Démarche jubilaire à la Basilique  
 Messe à la Crypte  
 Conférence sur Ste Thérèse  
 Veillée de Réconciliation et d'Adoration

**Dimanche 5 Novembre 2023**

Temps de réflexion autour du thème "Par la Confiance et par l'Amour"  
 Messe à la Basilique  
 Visite guidée du Carmel  
 Visite guidée de la Cathédrale  
 Temps de prière  
 Retour en car

**INFORMATIONS PRATIQUES**

- Les inscriptions ne sont prises en compte qu'une seule fois.
- Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les prix indiqués comprennent : la participation aux frais généraux, le pèlerinage, le livret du pèlerinage, la Sanctuaire de Lisieux.
- La Direction des Pèlerinages étant vous pouvez régler par chèques ou espèces.
- Un livret vous sera remis dans le car.
- Les horaires du voyage vous seront communiqués ultérieurement. Deux lieux de ramassage (Châteauroux et Bourges).

**Remboursement :** pour toute annulation avant le 30 septembre 2023, le remboursement sera de 60 euros.

**Stipendia jubilaria et Indulgences plénières**

Sur les pas de Thérèse, nous serons invités à vivre le jubilé jubilaire : passer la Porte Sainte, se laisser guider par la Parole de Dieu et les paroles de Ste Thérèse, aller prier au sanctuaire du Carmel, rendre hommage à la Vierge catholique, participer à la messe, souffrir les sacrements, faire des sacrements de charité et recevoir l'indulgence plénière.

**Stipendia Indulgences plénières**

Notre pèlerinage, même par chemin, sera comme une église. Par l'indulgence plénière qui nous est offerte en cette année de Jubilé, le Seigneur lui-même guide et protège nos pas et nous accompagne.





**Nos Défunts****Paroisse Saint Amand :**

Gérard Pichot, René Debouche, Antoinette Cleme, Jean Argile, Geneviève Bongrand, Marie-Antoinette Amizet, André Merlay, Eric Latour, René Giraud, Antoine Huguenot, Didier David

**Paroisse Sainte Croix :**

Odile Croibier, Nicole Gerriet, Louise Grancinat, Alexis Garcia, Alexandrine Cabaret, Yvette Godet, Suzanne Millerieux, Raymonde Roman

**Paroisse Notre Dame de Grâce :**

Rolande Volff, Solange Hot, Emmanuel Moreira, Michel Lombard, Roger Moreni

***Les Baptêmes en septembre***

*10 septembre à St Amand*  
Léandro Baudicheau

*23 septembre à Charenton*  
Jade Mauguin

***Les mariages en septembre***

*Samedi 9 septembre à Charenton :* Mariage de Jonathan Civade et Julie Junchat

*Samedi 23 septembre à St Amand Montrond :*

Mariage de Jérémy Brancherie Tsati et July Chapparo Rondo

**Secrétariat et accueil paroissial**

Du lundi au vendredi

De 14h00 à 17h30

18 rue Porte Verte

18200 St amand Montrond

☎ 02 48 96 09 93

**Catéchèse et Aumônerie de l'Enseignement Public**

18 rue Porte Verte

18200 St Amand Montrond

☎ 02 48 96 09 93

**AUMÔNERIE DE L'HÔPITAL**

44 Avenue Jean-Jaurès - 18200 St Amand Montrond

**PERMANENCES: 13h00 à 14h00:** Lundi - mardi - jeudi - vendredi

☎ 02 48 63 25 25 (standard hôpital) Poste: 16644 et/ou au 06.89.28.40.56